

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 12 avril 2021

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h (présentiel + visioconférence)

Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Jean-Manuel GROUSSON (en présentiel)
Fabienne AGASSE, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY (en visioconférence)*
- **excusée :** *Anne MILET*
- **absente :** *Julia DE SIGOYER*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présente :** *Laurence MARTELLE (en présentiel)*
- **procuration :** *Evelyne ZORZETTIG à Laurence MARTELLE*
- **absent :** *Raphaël DUMONT*

Collège C - Etudiants (5)

- **absent.e.s :** *Tristan DYE, Romane LAMERAND, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET*

Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Nathalie BIENVENU, Jean-Christophe LARBAUD*
- **excusées :** *Joanna FOURNIE, Chantal PELLISSIER*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST (en présentiel)*

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Armelle PHILIP, Eric QUIRICO, Gérald ZEZZA (en visioconférence)*
- **excusé.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ (représentée par Hélène MAUGENDRE), Jérôme DUPUY, Frédérique NEAU, Dominique SALETTI, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN*
- **absent.e.s :** *Cécile GROS, Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI*

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 8 mars 2021
2. Calendrier de l'année universitaire 2021/2022
3. Préparation de la rentrée 2021
4. Parcoursup 2021
5. Point sur la situation actuelle
6. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 8 mars 2021

Le compte-rendu du conseil du 8 mars 2021 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Calendrier de l'année universitaire 2021/2022

Calendrier UGA (information)

Le calendrier 2021/2022 de l'UGA a été adopté par la CFVU et le CA. Il est quasiment identique à celui de l'an dernier (seule différence notable, la semaine des vacances de printemps, qui correspondra à la 1^{ère} semaine des vacances scolaires, au lieu de la seconde cette année, ce qui permet d'intégrer le week-end de Pâques dans la période de vacances universitaires). Vendredi 16 avril, le conseil de la Faculté de sciences se prononcera sur le calendrier UGA, avec la possibilité de proposer des adaptations spécifiques. Les directeurs de composantes, après consultation, estiment qu'un cadrage spécifique à la CSPM n'est pas nécessaire, sachant que chaque composante travaille sur sa propre version du calendrier.

Il est rappelé que les semaines projets proposées par l'UGA (du 25 au 29 octobre et du 28 février au 4 mars) ne concernent pas le DLST, faute d'un nombre de semaines suffisants dans le semestre (dont une prise par les partiels de mi-semestre).

Calendrier DLST (vote)

Le calendrier 2021/2022 pour le DLST a été construit en se basant sur le calendrier UGA 2021/2022 ainsi que sur le calendrier DLST de cette année. Les responsables de mentions, parcours et UE ont été sollicités pour définir les semaines les mieux adaptées au positionnement des partiels.

La rentrée des étudiants de L1 aura lieu mercredi 1^{er} septembre, avec – si les conditions le permettent – l'accueil général le matin à l'amphi Weil (présentiel + retransmission simultanée dans les amphis du DLST en raison des contraintes sur le nombre de personnes dans l'amphi). Les accueils par parcours devraient avoir lieu le lendemain, et les activités de rentrée (visites du campus et de la BU, tests de prérequis, ...) le 2 et 3 septembre. Les cours commenceront le 6 septembre (voire dès le 3 ?), et TD et TP une semaine plus tard.

Restent encore à préciser les modalités d'organisation du Forum des ETC (à voir avec le SET), et les dates de l'école d'été (destinée aux Oui si de catégorie 1), idéalement, dans la foulée de l'accueil général, et jusqu'au vendredi 10 septembre. Il est rappelé que, l'an passé, l'école d'été avait été organisée en alternance avec les jours dédiés aux enseignements de L1, un mode de fonctionnement validé par Estelle Moraux, qui a la responsabilité des enseignements de physique de ce dispositif.

En ce qui concerne les L2, plusieurs possibilités pour la rentrée par parcours : mercredi 1^{er} septembre, matin et/ou après-midi, ou seulement l'après-midi si le Forum des ETC ne retrouve pas son fonctionnement d'il y a deux ans. Idéalement, les cours démarreront dès le jeudi 2 septembre. Reste à décider du créneau pour l'accueil des nouveaux L2.

Pour la semaine de partiels du S1/S3, deux possibilités ont été évoquées : avant l'interruption des enseignements de la Toussaint (après 7 semaines d'enseignement) ou juste après. Cette 2^{ème} option a été retenue, notamment pour ne pas gérer la problématique d'une semaine avec un jour manquant (Armistice).

Pour les examens de Janvier, les épreuves de L1 et L2 seront réparties sur les 2 semaines. Cela permet de diluer le nombre d'épreuves sur toute la période, et donc d'éviter qu'il y ait des journées trop chargées pour les étudiants. Testées cette année, ces modalités d'organisation ont fait l'objet de retours satisfaisants de la part des étudiants.

Les partiels du S2/S4 ayant eu lieu trop tôt cette année, aux dires de nombreux responsables d'enseignements, ils auront lieu mi-mars, après 7 semaines d'enseignements.

Enfin, une attention particulière devra être portée à la programmation des examens terminaux, qui pourraient être concentrés sur 8 jours ouvrés à cause du pont de l'Ascension. Si nécessaire, des épreuves pourraient être organisées le samedi 21 mai.

Laurence Martelle réagit quant à la programmation éventuelle du Forum des ETC le mercredi 1^{er} septembre, une date qui lui semble trop précoce. Yves Markowicz rappelle que, depuis sa création, cette manifestation, organisé par l'UGA, a toujours eu lieu le premier mercredi après-midi du semestre. Cependant, à la rentrée 2020, il a fallu basculer sur un forum virtuel, qui a duré plusieurs semaines. Une formule qui semble avoir prouvé son efficacité, et aurait l'avantage d'offrir plus de flexibilité sur l'organisation de la semaine de la rentrée. Le SET va être sollicité pour en savoir plus.

Mis au vote, le projet de calendrier 2021/2022 du DLST est adopté à l'unanimité.

3. Préparation de la rentrée 2021

Les responsables de mentions et de parcours ont été sondés quant à la mise en place d'entretiens d'inscriptions dès le mois de juillet. Les réponses sont assez tranchées, les responsables de mentions étant plutôt pour n'organiser d'entretiens qu'en août, comme l'an passé (organisation satisfaisante à leurs yeux), alors que les responsables de parcours sont plutôt d'avis de commencer dès le mois de juillet, en particulier pour faire un travail de communication pour l'école d'été.

Yves Markowicz propose de démarrer la chaîne d'inscription dès le mois de juillet, avec deux jours d'entretiens le 8 et le 9 juillet. Olivier Jacquin rappelle que ces entretiens sont généralement organisés par les responsables de mentions, et fait remarquer qu'il est souvent difficile de trouver enseignants disponibles en juillet. Il insiste sur le fait qu'en 2020, bien que les entretiens aient été concentrés sur un nombre de jours plus restreint, tous les étudiants ont pu en bénéficier, c'est pourquoi il souhaiterait qu'on réduise le nombre de jours dédiés à ces activités, surtout si on les organise en deux fois. Isabelle Gautier-Luneau estime que, pour les chimistes, des entretiens en juillet sont les bienvenus, cela permet d'anticiper et mieux planifier. Yves Markowicz rappelle que toute l'équipe de direction sera là pour venir en aide aux collègues en charge des entretiens, et précise que les créneaux seront ouverts au fur et à mesure, afin de concentrer les étudiants sur un nombre de jours minimum.

Voici donc le planning proposé :

- entretiens uniquement (chaîne dématérialisée, rendez-vous pris via Parcoursup) les 8 et 9 juillet, et les 25 et 26 août
- chaîne papier (saisie IA sur place, entretiens pour les étudiants ayant pris rendez-vous à l'accueil et via Parcoursup) du 27 au 31 août, et, si nécessaire, le 1^{er} septembre après-midi.

En ce qui concerne l'organisation des entretiens, le dispositif mis en place – pour raisons sanitaires – à la rentrée 2020 sera reconduit cette année, la répartition des entretiens sur deux bâtiments avec deux salles par parcours (une pour les entretiens particuliers et une salle d'attente) ayant donné entière satisfaction.

La chaîne papier quittera l'R pour le 2^{ème} étage du bâtiment B. Ainsi l'R pourra-t-elle reprendre au plus tôt ses activités, au lieu d'être inaccessible aux étudiants pendant toute la durée de la post-chaîne, qui s'étend sur le mois de septembre (avec, en particulier, la distribution des cartes d'étudiants).

Enfin, le DLST va, comme à son habitude, recruter plusieurs vacataires pour aider les personnels de la chaîne :

- 1 vacataire du 7 au 20 juillet (contrôle des pièces)
- 5 vacataires du 25 août au 1^{er} septembre
- 3 vacataires du 1^{er} au 3 septembre
- 1 vacataire pour le reste du mois de septembre

4. Parcoursup 2021

Les candidats avaient jusqu'au 11 mars pour exprimer leurs vœux, puis jusqu'au 8 avril pour les confirmer (en fait, des confirmations de vœux continuent à être prises en compte, et Parcoursup a conseillé d'attendre jusqu'au 14 avril pour récupérer l'ensemble des dossiers).

Cette année, le classement va être un peu plus complexe pour les responsables de parcours car il n'y a plus de séries de baccalauréat. Il faudra donc s'intéresser de près aux spécialités de Terminale. Début mai, le Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) devrait saisir les quotas (pourcentage maximum d'étudiants hors académie, pourcentage minimum de boursiers) : l'UGA a préalablement consulté le DLST, proposant de conserver les quotas de l'année précédente, sauf pour Sciences du Vivant, pour lequel, vu le nombre de candidats, il a été proposé de baisser le quota des hors académie à 3 %. Se posera également la question du nombre de candidat à appeler, mais nous avons pour l'instant peu d'informations sur le sujet (surbooking la première semaine ?).

Les classements devront être remontés d'ici le 7 mai, de manière à enchaîner sur la phase principale, du 27 mai au 16 juillet. La période complémentaire (réservée aux candidats qui n'étaient pas inscrits en phase principale ou qui ont vu leurs vœux initiaux refusés) est prévue du 16 juin au 16 septembre.

A la date du 12 avril (les chiffres peuvent encore légèrement bouger d'ici le 14), on remarque que le parcours CeB voit son nombre de candidats baisser pour atteindre une valeur à mi-chemin entre 2019 et 2020 (année qui a vu le nombre de candidatures multiplié par 2 par rapport à l'année précédente). Si la demande reste largement supérieure à la capacité d'accueil, cette évolution à la baisse est un vrai soulagement.

Parcours	2021		2020		2019	
	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits
CeB	1 975 (- 34 %)	2 117 (- 38 %)	3 009	3 395	1 498	1 703
IMA	1 521 (+ 15 %)	1 657 (+ 14 %)	1 325	1 457	1 433	1 584
PCMM	1 678 (- 7 %)	1 773 (- 10 %)	1 810	1 981	1 318	1 438
SPI	1 263 (+ 20 %)	1 439 (+ 20 %)	1 053	1 197	1 386	1 660
STE	772 (+ 34 %)	870 (+ 34 %)	576	650	543	644
SV	4 493 (+ 18 %)	4 744 (+ 17 %)	3 817	4 043	2 524	2 767
Total DLST	11 702 (+ 1 %)	12 600 (- 1 %)	11 590	12 723	8 702	9 796

Pour IMA, le nombre de vœux repart à la hausse (+ 15 %) après une légère baisse en 2020, et pour PCMM on observe une diminution de 7 %. Forte augmentation en SPI, avec près de 200 vœux supplémentaires (+ 20 %), de même qu'en STE (+ 34 %, 772 candidatures). Enfin, le nombre de candidatures pour Sciences du Vivant continue à monter (+ 18 %) : alors que le nombre de places est inchangé, nous sommes passés de 2524 candidatures confirmées en 2019 à près de 4500 cette année !

Ces 6 parcours non sélectifs proposent une partie des places avec option Santé (LAS, 5 à 80 places selon les parcours). Les deux parcours pour lesquels il y a le plus de candidats à l'accèsion en LAS sont sans surprise CeB et SV (respectivement, 63 et 65 % du total des vœux), qui sont par ailleurs les parcours qui proposent la plus grande partie des places en LAS. On note également un grand nombre de vœux pour la LAS en STE (50 % des candidatures), alors que ce parcours ne propose que 5 places en LAS. Un bon nombre de candidats a émis deux vœux pour le même parcours, l'un en LAS, l'autre « non LAS », ce qui risque de poser problème s'ils sont acceptés pour le vœu « non LAS » et en attente sur le vœu LAS, auquel cas ils risquent de bloquer momentanément des places en « non LAS », le temps d'avoir une réponse pour l'autre vœu...

Se pose la question des candidats pour une LAS qui ne seraient pas admis dans ce sous-parcours mais le seraient dans la version « non LAS » du parcours. Yves Markowicz estime que, dans ce cas-là, il faudrait leur permettre malgré tout de s'inscrire en LAS (ou alors, en 2022, il faudrait revenir à ce qui a été fait l'an passé, à savoir l'intégralité des places du parcours en LAS). Ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde : on peut considérer qu'il y aurait un manque d'équité à autoriser ceux qui se sont malgré tout inscrits en L1 de bénéficier de l'option Santé alors que d'autres, voyant qu'ils n'avaient pas accès à la LAS, auraient décidé de s'orienter ailleurs. Il faudra en reparler avant la prochaine campagne Parcoursup.

Parcours	2021		2020		2019	
	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits
BIO Int.	723 (+ 30 %)	1109 (+ 38 %)	557	804	522	919
BCH Int.	239 (- 12 %)	381 (- 3 %)	272	392	234	482
MIN Int.	279 (- 10 %)	441 (- 6 %)	310	467	307	569
PCM Int.	255 (- 1 %)	387 (+ 5 %)	257	370	214	338
PR	481	531	-	-	-	-
P&M	128 (- 9 %)	161 (- 10 %)	141	178	150	207
S&D	190 (+ 18 %)	273 (+ 41 %)	161	194	215	319
Total DLST	2 295 (+ 35 %)	3 283 (+ 37 %)	1 698	2 405	1 642	2 834

Le nombre de vœux pour les parcours sélectifs est en hausse de 35 %. Ceci s'explique au premier chef par l'ouverture d'un nouveau parcours de L1, Physique Recherche (481 vœux confirmés), mais aussi par des hausses importantes du nombre de candidatures en BIO Int. et en S&D. A contrario, on observe une chute du nombre de candidatures pour BCH Int., MIN Int. et P&M.

Enfin, au DSDA, forte hausse pour IMA (+ 35 %), plus modérée pour PCMM (+ 11 %), et légère baisse pour CHB (- 7 %). L'un des enjeux sera de convaincre les valentinois non admis en CeB à Grenoble de s'inscrire en CHB au DSDA, puisque les contenus sont très proches.

Parcours	2021		2020		2019	
	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits	Confirmés	Inscrits
CHB Valence	1 065 (- 7 %)	1 144 (- 10 %)	1 140	1 271	810	903
IMA Valence	454 (+ 34 %)	505 (+ 36 %)	338	371	410	490
PCMM Valence	517 (+ 11 %)	560 (+ 7 %)	464	522	544	605
Total DSDA	2 036 (+ 5 %)	2 209 (+ 2 %)	1 942	2 164	1 764	1 998

5. Point sur la situation actuelle

Au niveau de l'UGA, on constate actuellement une remontée du nombre de cas positifs à la Covid. Il est en de même au DLST : alors qu'en mars, il n'y avait jamais eu plus de 4 étudiants positifs ou symptomatiques ou cas contacts par semaine, du 5 au 9 avril, 8 étudiants ont été testés positifs, auxquels se rajoutent 2 qui se sont signalés ce lundi 12 avril ! Les personnels UGA ne sont pas épargnés non plus, BIATSS ou enseignants.

L'UGA a pris la pleine mesure de la situation et a décidé d'appliquer des consignes strictes. Si un cas positif apparaît un cas positif dans un groupe d'étudiants, et que cet étudiant a participé à un enseignement présentiel au cours des 10 jours précédents, le groupe est « placé » en distanciel intégral pendant une semaine. Du coup, dès ce week-end, plusieurs groupes ont été informés de la suspension du présentiel les concernant, et on comptabilise déjà 12 groupes de TD concernés par cette mesure.

Ces contraintes supplémentaires posent un sérieux problème car elles surviennent en pleine période intensive de TP et de sorties de terrain. Cette semaine, des sorties sont d'ores et déjà annulées pour le parcours STE, et il n'y a aucune garantie que ces enseignements puissent être rattrapés d'ici la fin de l'année universitaire...

A l'occasion des vacances de Printemps, les étudiants n'ont théoriquement pas le droit de dépasser un périmètre de 10 km. Du coup, quid du retour dans leurs familles ? Yves Markowicz s'est donc engagé à leurs fournir des justificatifs de déplacement, en espérant que cela convienne en cas de contrôle (près de 300 demandes d'attestations ont déjà été formulées). Les étudiants étrangers sont, eux, invités à contacter ambassades ou consulats pour se renseigner au préalable sur les conditions de voyage (il existe en effet un risque qu'ils ne puissent revenir en France s'ils sortent du territoire).

Enfin, à partir du 3 mai, si les protocoles liés au confinement sont levés, le DLST espère pouvoir reprendre le même fonctionnement d'enseignement qu'avant la mi-avril, pour les deux dernières semaines précédant la session d'examens terminaux.

6. Questions diverses

o Présence aux partiels de mars

		19/20	18/19	17/18	
▶ L1					La présence aux partiels et aux examens terminaux est calculée en divisant la somme du nombre d'étudiants présents dans chacune des épreuves (si un étudiant est présent à 5 épreuves, cela fait 5 présences) par la somme du nombre d'étudiants convoqués à toutes les épreuves.
❖ mars 2021	90,4 %	86,1 %	85,6 %	83,9 %	
❖ autres que DEF - S1	85,6 %	88,3 %	85,0 %	82,2 %	
❖ ET S1	89,4 %	91,6 %	89,4 %	87,7 %	
❖ partiels S1	84,9 %	91,6 %	90,8 %	91,8 %	
▶ L2					
❖ mars 2021	90,9 %	93,8 %	91,7 %	91,4 %	
❖ autres que DEF - S3	92,2 %	93,6 %	92,3 %	92,9 %	
❖ ET S3	92,2 %	95,1 %	94,2 %	92,4 %	
❖ partiels S3	92,1 %	96,5 %	96,2 %	95,7 %	

Cette appréhension de l'absentéisme aux examens est donc plus optimiste que ce que laissent apparaître les taux de défaillance, puisqu'il suffit d'une absence non justifiée à une épreuve pour être déclaré défaillant (ainsi, alors que le pourcentage de présents au S1 est de 89,4 %, le pourcentage de non-défaillants est lui de 85,8 %).

On voit qu'au S1, contrairement aux craintes liées à la situation actuelle, le taux de présence aux partiels (84,9 %) était le plus bas enregistré en 4 ans, ce qui laissait présager du pire. Mais aux examens terminaux, puis aux partiels de mars, on constate au contraire une présence en nette hausse (et même supérieure aux années précédentes pour les partiels du S2). Bien

évidemment, il n'y a pas de corrélation entre taux de présence et réussite aux partiels, et certains enseignants ont déjà signalé des nombres alarmants de copies blanches. A suivre...

En L2, par contre, la baisse de participation observée dès les partiels du S3 se confirme depuis, avec une participation « logiquement » en baisse entre S3 et S4.

Une enquête réalisée au niveau de l'UGA dans son ensemble a été réalisée par la DGDFVU, qui indique que la présence aux examens est à peu près stable en L1 et en L2 (en L3, les résultats de l'enquête ne sont pas encore disponibles). On ne peut donc apparemment pas conclure à un effet de la pandémie sur les partiels et examens.

A propos d'examens, le dispositif d'épreuves de substitution pour les étudiants empêchés de composer en lien avec la Covid, qui avait été mis en place en janvier, sera reconduit pour les examens de mai. Il est rappelé qu'un étudiant qui ne vient pas à une épreuve car il s'est auto-signalé positif, symptomatique ou cas contact, doit pouvoir bénéficier d'une épreuve de substitution dans les plus brefs délais, et dans les mêmes conditions que l'épreuve « normale ». Ces épreuves devront être organisées dans un délai très court, puisque les jurys et la 2^{nde} chance vont s'enchaîner avec la session initiale d'examens. Si nécessaire, ce dispositif, qui ne concerne pas les autres motifs d'absence aux examens terminaux (ni les partiels), devra être également mis en place pour la 2^{nde} chance.

○ *Option santé - Résultats de la session 1*

Pour cette première année du nouveau dispositif d'accès aux études de santé, les résultats à l'option Santé sont catastrophiques : pour toute l'UGA et l'USMB, sur un total de 491 inscrits à l'option Santé, seuls 10 % des inscrits sont admis (49 étudiants).

L1					L2				
Parcours	Inscrits	ADM S1	ADM S2	ADM	Parcours	Inscrits	ADM S1	ADM S2	ADM
CeB	27	3	4	4	BIO	7	1	1	1
IMA	15	1	2	1	CHB	14	3	3	3
PCMM	13	3	3	3	CHI	1	1	1	1
SPI	3	-	-	-	MIN	1	-	-	-
ST	2	-	-	-	PHC	1	-	-	-
SV	57	11	22	14					
TOTAL	117	18 (15 %)	31 (26 %)	22 (19 %)	TOTAL	24	5 (21 %)	5 (21 %)	5 (21 %)
AUTRES (L1 + L2 + L3)	349	15 (4 %)	40 (11 %)	22 (6 %)					

Pour le DLST, parmi les 142 étudiants inscrits à l'option Santé, seuls 27 sont admis, soit un taux de réussite de 19 %, trois fois plus élevé que pour les autres étudiants de l'UGA et de l'USMB. Au total, 22 étudiants de L1 sont admis dont 14 en L1 SV (soit un taux de réussite de 25 %), et 5 étudiants de L2.

Ces résultats pourraient s'avérer problématiques pour les étudiants dont les parcours intègrent l'option Santé dans la maquette. A contrario, au DLST, où le choix a été fait d'une option Santé hors maquettes, les moyennes des étudiants ne seront pas impactées par des épreuves dont les modalités de notation sont apparemment très (trop) dures.

Enfin, se pose la question de la procédure d'admission, sachant que, le nombre d'admis à l'option Santé étant inférieur au nombre de places proposées pour les 4 concours, on pourrait imaginer que tout admissible sera admis de droit. Nous attendons d'en savoir plus sur cette procédure.

Une discussion s'ouvre au sujet d'un tel taux d'échec. Les raisons essentielles pourraient être les modalités d'évaluation, la nature des examens (QCM) et la dureté de la sélection. Gabrielle

Tichtinsky fait remarquer que les étudiants du DLST ne sont pas préparés à ce type d'épreuve de QCM, avec un grand nombre de questions en un minimum de temps.

Il est enfin suggéré de sonder les étudiants qui étaient inscrits à l'option Santé pour avoir leur sentiment sur comment cela s'est passé, savoir si certains ont lâché prise, ... Et les collègues du DSDA vont être contactés pour avoir des infos sur la façon dont cela s'est déroulé pour les étudiants des filières scientifiques à Valence.

- *Prochains conseils* : 10 mai (sous réserves) ; 14 juin (vote des RdE et MCCC)

Les maquettes de L1, L2 et L3 sont quasi finalisées. La question des UET sera abordée lors d'une réunion à venir du conseil pédagogique.

Tous les documents à destination de la communication sont en cours de préparation : maquettes sur les 3 années de la licence, et organisation par mention, de manière à tout afficher sur le site du DLST et pour préparer les livrets d'accueil à la rentrée. Il faut maintenant rédiger les nouveaux Règlement des études (RdE) et les tableaux de Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC).

Pour les RdE des parcours de L1 et L2, Frédérique Neau, responsable de la scolarité du DLST, va préremplir le document modèle communiqué par la DGDFVU, en se servant dans un premier temps de ce qui existait déjà les années précédentes ; les RdE seront ensuite envoyés aux responsables de parcours pour finalisation.

Pour les MCCC, un tableau récapitulatif des MCCC de toutes les UE de L1 et L2, semestre par semestre, qui inclut également les volumes horaires, va être communiqué aux responsables de mentions, chargé de superviser le remplissage pour les UE dépendant de leur champ disciplinaire ou constitutives de « leurs » parcours. Une attention particulière devra être accordée aux UE mutualisées, car les MCCC devront être les mêmes quel que soit le parcours ! Une fois renseignés, ces tableaux seront pris en charge par Stéphanie Moyroud, qui veillera à ce que tout corresponde aux cadrages de l'UGA (qui impose en particulier une réduction du volume horaire sur 3 ans de 1700 à 1600 heures) et de la Faculté des sciences (si celle-ci décide d'ajouter des contraintes à celles imposées par l'UGA), puis mettra en forme les tableaux par parcours.

Un troisième type de document, dédié aux Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC) va également devoir être rempli, pour lequel il y a encore quelques explications à obtenir.

MCCC et RdE par parcours, ainsi que les tableaux BCC, seront transmis avant la fin mai au Pôle Réglementation de la DGDFVU, qui vérifiera que tout correspond bien aux cadrages. Une fois validés, les documents seront soumis au vote du conseil du DLST lors de la séance du 14 juin, et à celui du conseil de la Faculté des Sciences, fin juin / début juillet.

La séance est levée à 18h35